



**m2
&
PEES**

Livret du tuteur de stage Encadrement Éducatif

**Master MEEF3 mention Encadrement Éducatif
deuxième année (m2)**

**Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation
de l'académie de Poitiers**

Année universitaire 2025 - 2026

Table des matières

La lettre de mission du tuteur de stage	4
Le rôle du tuteur de stage selon les deux catégories d'étudiants	5
1. L'étudiant effectuant un Stage en Pratique Accompagnée (SPA)	6
2. L'étudiant effectuant un stage de formation initiale (PEES mi-temps)	7
Le calendrier de suivi de l'étudiant stagiaire	8
1. À qui adresser les bilans de stage ?	9
2. Les dates des retours des bilans de stage rédigés par les tuteurs de stage	9
3. L'équipe pédagogique du master MEEF3 mention Encadrement Éducatif	10
Les outils de positionnement de l'étudiant en stage	11
1. Le bilan d'étape du tuteur de stage pour l'étudiant effectuant un stage PEES mi-temps	12
2. Le rapport final du tuteur de stage pour l'étudiant effectuant un stage PEES mi-temps	14
3. Le bilan final de ce parcours au regard du référentiel de compétences	15
4. Le bilan d'étape du tuteur de stage pour l'étudiant effectuant un stage SPA	16
5. Le bilan final de ce parcours au regard du référentiel de compétences	21
6. La grille d'auto-positionnement du stagiaire	22
Textes de référence	28

La lettre de mission du tuteur de stage

Depuis la session 2022, le concours de recrutement se déroule en fin de master 2. Les étudiants qui sont en formation à l'INSPÉ au sein du master MEEF3 mention Encadrement éducatif doivent effectuer un stage d'une durée équivalente à 324h sur une année scolaire, en alternance. De même, depuis la rentrée 2022, l'INSPÉ forme, à titre d'étudiants en DU et DIU, les Personnels d'Enseignement et d'Éducation Stagiaires (PEES), lauréats du concours et exerçant à temps complet dans un établissement lorsque titulaires d'un master MEEF ou à mi-temps lorsque titulaires d'un autre master que le master MEEF3 mention EE.

Vous avez accepté la mission de tuteur de stage d'un ou deux étudiant(s) MEEF et/ou PEES de votre discipline et/ou de votre spécialité, qui vous a été proposée par les corps d'inspection, et nous vous en remercions.

La mission de proximité qui vous a été confiée est essentielle pour les étudiants qui se préparent au concours de recrutement de CPE ou à exercer pleinement le métier (PEES). Il s'agit dans tous les cas d'étudiants en formation qu'il sera nécessaire à la fois d'accompagner et de rassurer, mais aussi de guider (réguler), quand cela s'avèrera nécessaire.

L'alternance fait partie intégrante du cursus de la formation universitaire professionnalisante (master MEEF) et de la formation initiale des Personnels d'Enseignement et d'Éducation Stagiaires (PEES). L'exercice en Établissement Public Local d'Enseignement (EPL) constitue à ce titre un élément fondamental du parcours de formation des étudiants MEEF3 et PEES mi-temps qui permet une entrée progressive dans les métiers du professorat et de l'éducation. Ces étudiants doivent être pleinement intégrés à la vie de l'établissement. À ce titre, ils peuvent dans le cas où ils sont étudiants PEES ou MEEF STAR, obtenir une autorisation d'absence à la formation délivrée par l'INSPÉ, pour participer aux réunions des instances qui leur sont propres (conseils de classe, réunions parents-professeurs, notamment).

Denis Alamargot
Directeur de l'INSPÉ de l'académie de Poitiers

Cécile Lalanne
Directrice adjointe - Assesseure à la pédagogie



Le rôle du tuteur de stage selon les deux catégories d'étudiants

1. L'étudiant effectuant un Stage en Pratique Accompagnée (SPA)

L'étudiant en MEEF3 effectuant un Stage en Pratique Accompagnée (SPA) relève d'un statut de formation en alternance, il est affecté à l'année en établissement sur l'emploi du temps de son tuteur de stage à raison de deux jours (modulables) par semaine. Il doit effectuer 324h heures annuelles de pratique accompagnée. Par ailleurs, trois jours par semaine sont consacrés à la formation à l'INSPÉ.

La mission de tuteur de stage est d'accompagner le stagiaire MEEF3 SPA :

- dès la rentrée, le tuteur de stage accueille l'étudiant dans son établissement,
- le tuteur de stage suit régulièrement les activités de l'étudiant ; après chaque situation professionnelle observée, une analyse de la pratique de l'étudiant en MEEF3 SPA est menée conjointement avec celui-ci,
- le tuteur de stage envoie à l'INSPÉ, deux bilans d'étape de la formation de l'étudiant (cf. page 12),
- le tuteur de stage assiste à la (ou aux) visite(s) des référents de stage de l'INSPÉ du stagiaire et assiste à tout ou partie de l'entretien qui suit,
- le tuteur de stage est membre du jury de l'oral professionnel de l'étudiant à l'INSPÉ. À ce titre, il lui appartient de se rendre disponible pour assister à cet oral,
- le tuteur de stage rédige un bilan final sur l'étudiant qui sera porté à la connaissance du stagiaire (cf. page 15),
- Afin de garantir des conditions d'accueil optimales, il est vivement conseillé de mettre à disposition du stagiaire un espace de travail ainsi qu'un ordinateur équipé des outils professionnels utiles à sa pratique professionnelle (Pronote, ENT, etc.).

2. L'étudiant effectuant un stage de formation initiale (PEES mi-temps)

Le stagiaire CPE non titulaire d'un master MEEF3 et effectuant son stage de formation initiale au métier de CPE (en vue de sa titularisation) relève d'un statut de droit public en alternance, avec 17h30 heures d'activité professionnelle en établissement et deux jours de formation à l'INSPE. A ce titre, les personnels stagiaires dans ce cas sont appelés « PEES (Personnels d'Enseignement et d'Éducation Stagiaires) - mi-temps ». Ces personnels sont par ailleurs inscrits à l'Université dans le but de valider un DIU (Diplôme Inter-Universitaire), dispositif partagé nationalement par tous les INSPÉ.

La mission de tuteur de stage est d'accompagner l'étudiant PEES mi-temps :

- le tuteur de stage visite régulièrement l'étudiant PEES mi-temps dans son établissement. Lors de ces visites, une analyse de la pratique du stagiaire PEES est menée conjointement,
- le tuteur de stage peut accueillir l'étudiant PEES mi-temps dans son établissement d'exercice,
- le tuteur de stage envoie à l'INSPÉ, deux bilans d'étape de la formation de l'étudiant PEES mi-temps (cf. page 12),
- le tuteur de stage peut, s'il est disponible, assister à la (ou aux) visite(s) des référents de stage de l'INSPÉ. Il assiste à tout ou partie de l'entretien qui suit,
- le tuteur de stage est membre du jury de l'oral professionnel de l'étudiant PEES mi-temps, organisé par l'INSPÉ, possiblement en distanciel. À ce titre, il lui appartient de se rendre disponible pour assister à cet oral,
- le tuteur de stage rédige un bilan final qui sera porté à la connaissance de l'étudiant PEES mi-temps (cf. page 15).



Le calendrier de suivi de l'étudiant stagiaire

1. À qui adresser les bilans de stage ?

Pour les tuteurs de stagiaires SPA :

Les bilans sont à envoyer par mail :

- au référent disciplinaire de l'INSPÉ du stagiaire,
- au stagiaire.

Pour les tuteurs de stagiaires mi-temps (PEES)

Les bilans sont à déposer dans l'application Compas et à envoyer par mail :

- aux corps d'inspection,
- au référent disciplinaire de l'INSPÉ du stagiaire,
- au stagiaire.

2. Les dates des retours des bilans de stage rédigés par les tuteurs de stage

Les dates indiquées concernent les tuteurs de stage et sont à respecter scrupuleusement, quelque soit le statut de l'étudiant (SPA ou PEES) suivi en stage.

Dates	Qui ?	Documents
Mi-octobre	Tuteur de stage	Le bilan n°1
Mi-mars	Tuteur de stage	Le bilan n°2 (compléter le document précédent par une autre couleur)
Mi-mai	Tuteur de stage	Bilan final du tuteur de stage

3. L'équipe pédagogique du master MEEF3 mention Encadrement Éducatif

Etienne DOUAT Maître de conférences en Sociologie	etienne.douat@univ-poitiers.fr
Hugo DUPONT Maitre de conférences en Sociologie	hugo.dupont@univ-poitiers.fr
Aurélié DEWAILLY CPE - Formatrice académique Référente de stage	aurelie.dewailly@univ-poitiers.fr
Laurence GUETTE CPE – Formatrice INSPÉ Référente de stage	laurence.guette@univ-poitiers.fr
Christiane REVOLON LALANGE Formatrice et Responsable de la mention Encadrement Éducatif Référente de stage	christiane.revolon.lalange@univ-poitiers.fr
Karjougui SAWADOGO CPE – Formateur INSPÉ Référent de stage	karjougui.sawadogo@univ-poitiers.fr



Les outils de positionnement de l'étudiant en stage

1. Le bilan d'étape du tuteur de stage pour l'étudiant effectuant un stage PEES mi-temps

BILAN D'ÉTAPE DU TUTEUR DE STAGE N°1 – N°2 (Rayer les mentions inutiles)				
Nom – Prénom du tuteur de stage : Nom – Prénom de l'étudiant (MEEF ou PEES) : Établissement d'affectation : Date : Signature :				
CC : compétences communes C : compétences spécifiques au métier de CPE				
COMPÉTENCES	NIVEAU EXIGIBLE EN FIN D'ANNÉE DE STAGE	NON O B S E R V É	APPRÉCIATIONS, COMMENTAIRES DES COMPÉTENCES OBSERVÉES	
			POINTS FORTS	POINTS DE VIGILANCE
CC1, CC2, CC6 Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction	- Respecte les valeurs de la République - Veille à son attitude et à son langage (ponctualité, assiduité, exigence de sécurité et de confidentialité, respect des membres de la communauté éducative) - Veille à ce que l'expression de chaque élève respecte les valeurs de la République et de l'École (égalité, neutralité, laïcité, équité, tolérance, refus de toutes les discriminations)			
CC7, CC10, CC11, CC12, CC13, C8 Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement	- Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges (utilisation d'un langage clair et adapté) avec les membres de la communauté éducative - Participe au travail d'équipe et aux différentes instances et conseils - Oeuvre à la relation avec les familles et collabore avec tous les personnels			
C1, C2, C3, C4 Compétences relatives à l'organisation et à la gestion de la vie scolaire	- Assure l'accueil des élèves dans le respect des règles de sécurité, organise la surveillance et traite l'assiduité et les incidents - Contribue à la qualité du climat scolaire - Assure la responsabilité de l'organisation et de l'animation du service de vie scolaire - S'inscrit dans une relation d'écoute, aide et soutien auprès des élèves			

CC3, CC4, CC5 C5, C6, C7 Compétences pédagogiques et éducatives favorisant toutes les situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves	• Recense et partage les informations relatives aux élèves • Construit des outils de suivi des élèves, mène des entretiens • Contribue au projet d'orientation • Propose et met en œuvre des actions d'éducation à la citoyenneté			
CC9 Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information de la communication	• A un usage professionnel des TIC (utilisation des outils numériques et des réseaux mis en place dans l'établissement) • Est attentif à la manière dont les élèves mobilisent l'outil numérique			
CC14 Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail	• Prend en compte les conseils prodigués par les formateurs tuteur/référent et s'efforce d'améliorer sa pratique • Est capable de prendre du recul et de porter une analyse réflexive sur son positionnement et ses activités			
APPRÉCIATION GENERALE				

Indiquer le nom du stagiaire dans le nom du fichier et dans l'objet du mail.

2. Le rapport final du tuteur de stage pour l'étudiant effectuant un stage PEES mi-temps

ÉTUDIANT EN STAGE (MEEF3 ou PEES)	
NOM	Prénom
Établissement	
CPE tuteur accompagnateur	
NOM	Prénom
Établissement	

Parcours de professionnalisation de l'étudiant en stage

Dates des visites effectuées :

Premier trimestre
Points positifs constatés en termes d'attitudes, de connaissances et de capacités : - Quels ont été les besoins d'accompagnement prioritaires ? - Actions mises en œuvre (par le tuteur de stage, par l'étudiant, par l'établissement...) - Évolutions observées sur cette période :
Deuxième trimestre
Axes de travail sur cette période : - Actions mises en œuvre (par le tuteur de stage, par l'étudiant, par l'établissement...) - Évolutions observées sur cette période :
Troisième trimestre
Axes de travail sur cette période : - Actions mises en œuvre (par le tuteur de stage, par l'étudiant, par l'établissement...) : - Évolutions observées sur cette période :

3. Le bilan final de ce parcours au regard du référentiel de compétences

Compétences acquises - Compétences à conforter - Compétence à développer

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation	
Bloc des compétences de 1 à 14	
Compétences spécifiques des conseillers principaux d'éducation	
Bloc des compétences de C1 à C8	

Date :

Signature :

Le CPE stagiaire pourra prendre connaissance du contenu de cette fiche.

4. Le bilan d'étape du tuteur de stage pour l'étudiant effectuant un Stage en Pratique Accompagnée (SPA)

BILANS D'ÉTAPE DU TUTEUR N°1 – N°2 (Rayer les mentions inutiles)		
Nom – Prénom du tuteur CPE : Nom – Prénom du stagiaire CPE : Établissement d'affectation : Date : Signature :		
La déclinaison des compétences reprend la numérotation du référentiel : CC : compétences communes. C : compétences propres au métier		
Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction	Points forts	Points de vigilance
CC1. Faire partager les valeurs de la République CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de neutralité, de laïcité, d'équité, de tolérance, de refus de toutes discriminations Répond aux exigences de ponctualité, d'assiduité, de sécurité et de confidentialité Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable au sein de l'établissement Fait preuve de respect à l'égard des élèves et des membres de la communauté éducative Fait respecter le règlement intérieur	□ □ □ □ □	□ □ □ □ □
Observations		

Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement	Points forts	Points de vigilance
CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication CC10. Coopérer au sein d'une équipe CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative CC12. Coopérer avec les parents d'élèves CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école C8. Travailler dans une équipe pédagogique		
Utilise un langage clair et adapté à son (ses) interlocuteur(s)	☐	☐
Participe au travail d'équipe	☐	☐
Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec les membres de la communauté éducative	☐	☐
Participe aux différentes instances et conseils	☐	☐
Communique autant que de besoin avec les familles ; participe, à son niveau, à leur information	☐	☐
Observations :		

Compétences liées à l'organisation et à la gestion de la vie scolaire dans l'établissement	Points forts	Points de vigilance
C1. Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps C2. Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement C3. Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement C4. Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire		
Veille à la mise en place des conditions d'entrée, de sortie, de déplacement et de surveillance des élèves dans un souci de sécurité	☐	☐
Prend en charge les dispositifs de vérification des absences et de retard des élèves en s'assurant du traitement et de la circulation de l'information à l'égard de toutes les personnes concernées	☐	☐
Participe à l'élaboration du règlement intérieur et à son application notamment lorsqu'il s'agit du respect des personnes et des biens	☐	☐
Adopte une relation d'écoute, d'aide, de soutien auprès des élèves ; sait valoriser et encourager les élèves	☐	☐
Fait preuve de vigilance à l'égard des situations conflictuelles, des comportements d'incivilité et de violences de toutes natures et apporte des solutions en concertation avec les équipes éducatives et pédagogiques	☐	☐
Participe à sa mesure à l'organisation et à l'animation des personnels de la vie scolaire	☐	☐
Contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre du volet éducatif du projet d'établissement	☐	☐
Observations :		

Compétences éducatives et pédagogiques favorisant toutes les situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves	Points forts	Points de vigilance
CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage CC4. Prendre en compte la diversité des élèves CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation C5. Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif C6. Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative C7. Participer à la construction des parcours des élèves Participe au suivi individuel des élèves et à la définition des réponses à apporter en collaboration avec les équipes, les parents et les partenaires éventuels Participe aux différents dispositifs favorisant la citoyenneté participative et représentative des élèves Contribue à l'information des élèves sur leur projet d'orientation en liaison avec le professeur principal et le conseiller d'orientation psychologue	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐
Observations :		
Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information de la communication	Points forts	Points de vigilance
CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier Utilise les outils numériques mis en place dans l'établissement Distingue les usages personnels et professionnels dans sa pratique Est attentif à la manière dont les élèves mobilisent l'outil numérique	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐
Observations :		

Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions inhérentes au métier et à son environnement	Points forts	Points de vigilance
CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel		
Prend en compte les conseils prodigués par les personnels d'encadrement et les formateurs tuteurs et s'efforce d'améliorer sa pratique	□	□
Est capable de prendre du recul et de porter une analyse réflexive sur son positionnement et ses activités	□	□
Observations :		

5. Le bilan final de ce parcours au regard du référentiel de compétences

Compétences acquises - Compétences à conforter - Compétence à développer

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation	
Bloc des compétences de 1 à 14	
Compétences spécifiques des conseillers principaux d'éducation	
Bloc des compétences de C1 à C8	

Date :

Signature :

6. La grille d'auto-positionnement du stagiaire

Descripteurs des degrés d'acquisition des compétences à l'entrée dans le métier (DGESCO)

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

Compétences à construire	Composantes de la compétence	Entrée dans le métier : niveau de maîtrise de la compétence						Observations
		Niveau 1	Oui	Non	Niveau 2	Oui	Non	
CC1. Faire partager les valeurs de la République	- Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, le refus de toutes les discriminations - Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres	- Fait circuler la parole en veillant à l'expression de chaque élève et au respect mutuel - Sait distinguer, dans les propos des élèves, ce qui relève de leur libre expression et ce qui, parce que contraire aux valeurs portées par l'école, appelle une correction explicative			- Organise des débats argumentés et commence lorsque la situation s'y prête, à déléguer les rôles d'animation et de modération - Suscite le questionnement et la mise à distance des opinions exprimées			
CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école	- Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'école, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens - Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'école et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels de l'éducation	Respecte les obligations professionnelles, notamment en termes de ponctualité, assiduité, communication, sécurité, protection de l'enfance			Explicite aux élèves, aux parents, aux partenaires le sens et les enjeux de l'institution scolaire ; du projet pédagogique et éducatif de l'école ou de l'établissement			
CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage	- Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte - Connaître les processus et mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche - Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'action éducative	- S'appuie sur les connaissances en psychologie ainsi que sur des observations objectivées pour ajuster son action auprès des élèves - Veille à leur faire verbaliser leurs démarches et leur raisonnement			Recueille les diverses procédures mises en œuvre par les élèves, les analyse et aide ces derniers à les améliorer			

Compétences à construire	Composantes de la compétence	Entrée dans le métier : niveau de maîtrise de la compétence						Observations
		Niveau 1	Oui	Non	Niveau 2	Oui	Non	
CC4. Prendre en compte la diversité des élèves	- Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves - Travailler avec les personnes ressource en vue de la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation des élèves en situation de handicap - Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles	- Tient compte de la diversité des représentations, des rapports aux savoirs et des modes d'apprentissage pour proposer des réponses variées - Repère, dans un comportement d'élève, les signes de difficultés ; s'interroge sur leur nature et prend appui sur les personnes ressources			- Organise son action en prenant appui sur la diversité des élèves pour créer des dynamiques collectives - Repère les points d'appui de chaque élève pour construire une ou des démarches d'apprentissage appropriées - Contribue à la mise en œuvre de projets ou de dispositifs spécifiques s'intégrant dans un cadre institutionnel et répondant à la diversité des situations			
CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation	- Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif - Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture - Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique...), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives - Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluri-professionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation	- Recueille des informations sur les acquis des élèves pour construire la progressivité des apprentissages - Aide l'élève à construire des compétences et valorise les progrès réalisés pour asseoir la confiance en soi - Soutient l'ambition de tous les élèves par une pédagogie de l'encouragement			Prend part aux actions de l'équipe et de la communauté éducative sur l'orientation			

Compétences à construire	Composantes de la compétence	Entrée dans le métier : niveau de maîtrise de la compétence						Observations
		Niveau 1	Oui	Non	Niveau 2	Oui	Non	
CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques	• Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés • Éviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative • Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle • Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes • Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance • Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution • Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage • Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant élèves et familles	• Veille à ce que son attitude et son langage ne soient pas discriminatoires et ne fassent pas obstacle à l'apprentissage et au développement de la confiance en soi • Pose et maintient les conditions et les règles d'une vie collective fondée sur le respect mutuel • Distingue l'identité numérique professionnelle de l'identité personnelle qui relève de la sphère privée			• Participe au bien-être et à la construction de l'estime de soi par des commentaires valorisant les progrès • Participe à sa mesure dans un projet éducatif à l'échelle de la classe, de l'école, de l'établissement • Développe des méthodes de travail qui donnent de l'autonomie et propose des activités qui favorisent la prise de responsabilité • Intègre dans ses démarches la lutte contre les discriminations			
CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication	• Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle • Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves	• S'exprime avec clarté et précision à l'oral et à l'écrit en prenant en compte son interlocuteur • Utilise un niveau de langue compatible avec la posture attendue d'un référent éducatif			• Utilise le vocabulaire spécifique aux différentes situations scolaires • Est attentif aux messages verbaux et non verbaux de l'élève pour l'encourager à s'exprimer avec justesse			

Compétences à construire	Composantes de la compétence	Entrée dans le métier : niveau de maîtrise de la compétence						Observations
		Niveau 1	Oui	Non	Niveau 2	Oui	Non	
CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier	- Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues - Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves	Utilise une langue étrangère en tant que de besoin			- S'appuie sur les langues et les cultures pour développer la curiosité et l'ouverture aux autres - S'intéresse aux programmes et aux projets européens et internationaux			
CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier	- Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs - Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative - Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet - Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former	- Identifie et organise les ressources numériques nécessaires à l'exercice de son métier - Aide l'élève à chercher, à sélectionner des informations sur internet - Connaît et utilise les services et ressources institutionnels pour s'informer, communiquer, se former			- Exerce une veille documentaire - Sélectionne les ressources et les supports les plus appropriés dans la préparation de ses séances - Initie les élèves à la pluralité des supports et des ressources - Aide l'élève à structurer l'information recueillie Intègre à une activité une modalité de travail numérique qui améliore l'implication individuelle et collaborative des élèves dans leurs apprentissages - Contribue aux travaux en équipe via des espaces numériques dans le cadre de sa formation ou de l'exercice de son métier			

Compétences à construire	Composantes de la compétence	Entrée dans le métier : niveau de maîtrise de la compétence						Observations
		Niveau 1	Oui	Non	Niveau 2	Oui	Non	
CC10. Coopérer au sein d'une équipe	- Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives - Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation - Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation psychologues, le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves	- Trouve sa place au sein des équipes, contribue à sa mesure au travail d'équipe - Identifie et sollicite les personnes ressources pour assurer la cohérence du parcours de l'élève - En lycée technique et professionnel, prend l'attache du chef de travaux pour l'organisation des activités			- S'investit de façon constructive dans les différents collectifs - S'implique avec les différents acteurs de l'école ou de l'établissement dans l'accompagnement du parcours de l'élève			
CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative	- Savoir conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation - Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre - Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs - Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative	- Identifie le rôle et l'action des différents membres de la communauté éducative de l'école ou de l'établissement - S'informe sur le fonctionnement et le contenu des liaisons inter-cycles et inter-degrés, et participe aux réunions dans la mesure du possible			S'implique en collaboration avec les autres membres de la communauté éducative dans le projet d'école ou d'établissement			
CC12. Coopérer avec les parents d'élèves	- Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents - Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel - Entretenir un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves	- Organise un dialogue bienveillant, avec les parents, fondé sur l'écoute réciproque - Informe les parents des progrès et des résultats de leur enfant en veillant à leur intelligibilité			Explicite auprès des parents ses attentes, ses démarches pédagogiques et ses propositions d'actions			

Compétences à construire	Composantes de la compétence	Entrée dans le métier : niveau de maîtrise de la compétence						Observations
		Niveau 1	Oui	Non	Niveau 2	Oui	Non	
CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école	- Coopérer, sur la base du projet d'école ou d'établissement, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'État, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires - Connaître les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres écoles ou établissements et les possibilités de partenariats locaux, nationaux, voire européens et internationaux - Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement	Identifie les principaux partenaires de l'école ou de l'établissement, leurs ressources et leurs fonctions respectives			Contribue à sa mesure à la mise en œuvre d'un projet partenarial en pensant l'articulation de son rôle et de celui des partenaires			
CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel	- Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques - Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques - Réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action - Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles	- Repère, dans l'observation de la pratique du tuteur de stage et les échanges avec les collègues, des éléments à expérimenter - Construit des liens entre des situations professionnelles vécues et observées et des savoirs théoriques ; ajuste sa pratique en conséquence			- Conduit une analyse de son activité, seul, en entretien et/ou en collectif de travail pour ajuster ses pratiques - S'engage à suivre une formation, à mettre en œuvre une expérimentation à l'échelle de l'école, de l'établissement			

Textes de référence

- Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République
- Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1er juillet 2013) ; BO n°30 du 25 juillet 2013
- Modalités de formation initiale de certains personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement public stagiaires (arrêté du 18 juin 2014)

Livret du tuteur de stage Encadrement Éducatif

**Master MEEF3 mention Encadrement Éducatif
deuxième année (m2)**

Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation
de l'académie de Poitiers

Année universitaire 2025 - 2026